



Bamako, le 01 SEPT 2012

Le Président de la République

N° - - 0 1 7 5PRM

Monsieur le Président et Cher Frère,

Depuis le déclenchement de la rébellion armée du « Mouvement National pour la libération de l'Azawad (MNLA) », le 17 janvier dernier, suivi des événements du 22 mars 2012, la République du Mali a été affectée par une crise institutionnelle qui a paralysé le fonctionnement normal des institutions républicaines et par une crise sécuritaire sans précédent qui a porté gravement atteinte à son unité nationale et à son intégrité territoriale.

Dès le début de cette double crise, notre organisation sous régionale, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), s'est, dans un élan de solidarité avec le Peuple Malien, aussitôt mobilisée et a développé sous votre leadership et avec l'appui de l'Union Africaine, de l'Organisation des Nations Unies et des partenaires internationaux, des initiatives visant à rétablir l'ordre constitutionnel et à restaurer l'intégrité territoriale du Mali.

Les efforts déployés par la CEDEAO, notamment à travers les différents sommets extraordinaires consacrés à la situation au Mali et l'action de son médiateur, le Président Blaise Compaoré, ont permis de rétablir les institutions républicaines.

Concernant la crise sécuritaire au nord du Mali, la complexité de la situation résulte de la présence dans la région de groupes terroristes tels que AL-QAÏDA ou AQMI, MUJAO, BOKO-HARAM, de réseaux du crime organisé et de narcotrafiquants qui, venus de l'extérieur du Mali, ont pris une part importante dans les opérations militaires contre les forces armées maliennes.

La rébellion malienne et ces groupes terroristes ont pris les populations en otage, violant les droits humains les plus élémentaires. Aujourd'hui la situation humanitaire des populations du nord se dégrade de jour en jour et les actes de destruction de monuments historiques de Gao et de Tombouctou, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, témoignent de la gravité des souffrances qu'elles endurent au quotidien.

Son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire,
Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat
et de Gouvernement de la CEDEAO
ABIDJAN

Compte tenu de tout ce qui précède, de la multiplication des activités criminelles et terroristes dans le Nord du Pays et des risques sécuritaires qu'elles font peser également sur toute la sous-région dans l'immédiat et sur le monde entier à terme, l'urgence d'une action concertée et coordonnée du Mali, de la CEDEAO et de la communauté internationale n'est plus à démontrer.

Me référant aux décisions et recommandations du sommet extraordinaire de la CEDEAO, tenu à Yamoussoukro les 28 et 29 juin 2012 et de la deuxième réunion du Groupe de contact sur le Mali tenue à Ouagadougou le 7 juillet 2012, je sollicite par les présentes, au nom du Peuple du Mali et en ma qualité de Président de la République du Mali par Intérim, l'aide de la CEDEAO dans le cadre du recouvrement des territoires occupés du Nord et de la lutte contre le terrorisme.

Cette aide pourrait se matérialiser de la manière suivante :

1- La sécurisation des institutions de la transition

Le renforcement des capacités anti-terroristes et le renforcement des moyens techniques par l'apport notamment de :

- Détecteurs de métaux, d'explosifs, de mines...
- Equipements de destruction d'explosifs
- Groupes NEDEX
- Miroirs de détection
- CONCERTINA
- Police scientifique.

En outre le MICEMA pourrait déployer un détachement de liaison et d'observation (constitué de fonctionnaires de police dont le nombre est à déterminer) au sein du Centre de Coordination des Opérations de Sécurisation des Institutions de Transition (CCOSIT). Par contre, le déploiement d'unité de police constituée ou de forces militaires combattantes est sans objet.

2- Réorganisation des Forces armées et de sécurité

La reconquête du Nord constitue le défi majeur. Une assistance est nécessaire pour une remise à niveau rapide des unités :

- Aide à l'acquisition de matériels majeurs ;
- Formation d'un bataillon de déminage ;
- Acquisition de matériel de déminage ;
- Acquisition de système de purification d'eau ;
- Formation tactique des unités de soutien et de combat (infanterie, blindé, artillerie) ;
- Soutien logistique (carburant, pièces de rechange...).

3- Restauration de l'intégrité territoriale du Mali

La reconquête des régions nord du Mali étant la priorité des priorités, tous les efforts du pays seront orientés vers le rétablissement de l'intégrité territoriale. A cet égard, le Mali souhaite bénéficier de la part des partenaires des appuis ci-après :

- Soutien et appui aériens (Appui renseignements, appui direct des troupes engagées, destruction des bases logistiques situées en profondeur...)
- Cinq (05) bataillons à partir de la ligne de front, à engager graduellement dans le contrôle des villes reconquises ;

- Acheminement de l'assistance humanitaire ;
- Capacité du Génie pour la neutralisation des mines et des engins explosifs improvisés ;
- Guerre électronique ;
- Soutien santé (médicaments, prise en charge des blessés...) ;
- Reconstruction des camps et autres infrastructures.

En vous renouvelant la gratitude du Peuple Malien pour le soutien constant de la CEDEAO et pour tous les efforts que vous déployez personnellement et au nom de la CEDEAO en direction de l'Union Africaine et de la communauté internationale, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute et fraternelle considération./.



Pr. Dioncounda TRAORE